

Pauvreté: les consultations de Sam Hamad sont accueillies avec scepticisme

Par Pierre Saint-Arnaud, LA PRESSE CANADIENNE
23 novembre 2009 04:59

MONTREAL - C'est dans la controverse que s'est ouvert, lundi, le volet montréalais des consultations du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, en préparation du deuxième Plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dès l'ouverture des consultations, tôt lundi matin, quelques dizaines de membres de l'Organisation populaire des droits sociaux (OPDS) de la région de Montréal manifestaient devant l'hôtel où elles avaient lieu. L'OPDS a décidé de ne pas participer au processus, estimant les dés pipés d'avance.

Puis, vers 11h00, quelques centaines de manifestants liés à d'autres organismes communautaires se sont regroupés dans une station de métro située à proximité afin de marcher vers l'hôtel pour y porter leurs revendications. Dans ce cas, cependant, tous les organismes qui étaient invités avaient décidé de participer aux consultations.

Le ministre Sam Hamad avait rencontré la presse entre les deux manifestations pour faire part de son intention d'oeuvrer davantage auprès des hommes seuls vivant dans la pauvreté, une clientèle qui a été négligée dans le passé.

M. Hamad a soutenu que le premier Plan d'action gouvernementale avait permis de réduire de plus de 13 000 le nombre de prestataires de l'aide sociale dans la seule région de Montréal, d'augmenter le revenu moyen des femmes monoparentales de 24 pour cent et de réduire de 12,3 pour cent à 9 pour cent le taux de personnes sous le seuil de faible revenu.

La porte-parole d'une importante coalition d'organismes communautaires, Lyse Cloutier, rétorque qu'au contraire la pauvreté augmente sans cesse à Montréal, où le taux de personnes sous le seuil de faible revenu atteint 31,2 pour cent chez les 15 ans et plus.

"Nous, ce n'est pas ce que l'on constate sur le terrain. (...) Peut-être qu'il arrange les chiffres", a-t-elle affirmé, après avoir dressé un portrait beaucoup plus sombre de cette réalité.

"Quarante pour cent des travailleurs gagnent moins de 20 000 \$ par année; 185 000 personnes consacrent plus de 30 pour cent de leurs revenus pour se payer un loyer; il y a une augmentation de l'itinérance; les groupes de dépannage alimentaire nous ont parlé aussi d'une augmentation de personnes qui y ont recours. La pauvreté ne cesse d'augmenter", a-t-elle ajouté.

M. Hamad a maintenu que la démarche de son gouvernement était d'encourager la participation des assistés sociaux en augmentant les primes en fonction des efforts de réinsertion.

"Pour nous, le travail est une valeur importante. Une personne en situation de pauvreté, par exemple à l'aide sociale, qui est seule, reçoit du gouvernement du Québec autour de 7500 \$. Nous, ce qu'on veut, c'est d'encourager les gens qui sont actifs. C'est-à-dire une personne à l'aide sociale qui participe volontairement à nos programmes peut augmenter ses revenus de 200 \$ par mois", a dit le ministre.

"La même personne qui commence à travailler au salaire minimum après quelques années à l'aide sociale où elle gagnait 7500 \$, peut gagner 17 500 \$ si elle travaille au salaire minimum. Notre volonté, c'est d'aider chaque personne qui désire retourner sur le marché du travail", a-t-il ajouté.

Les organismes communautaires s'élèvent contre cette approche qu'ils jugent punitive, réclamant notamment des augmentations de revenus pour l'ensemble des plus démunis. Ils font valoir que les prestations d'aide sociale versées aux personnes aptes au travail s'élèvent à un peu moins de 600 \$ par mois, soit le tiers du seuil de faible revenu, fixé à 22 171 \$ par Statistique Canada en 2008.

Il s'agit d'une question de cohérence, selon la porte-parole de l'OPDS, Marie-Christine Latte.

"Notre revendication principale (à l'OPDS), c'est l'obtention d'un revenu de citoyenneté universel et inconditionnel arrimé au seuil de faible revenu de Statistique Canada, a-t-elle dit. Pour 2008, il a été établi à 22 171 \$ par année. On demande aux différents paliers de gouvernement d'être cohérents. Si on dit qu'en bas de ce seuil, on est pauvres ou à statut précaire, pourquoi à l'aide sociale doit-on à vivre avec à peu près 7500 \$ par année si on est considéré sans contrainte à l'emploi?"

Lyse Cloutier ajoute que Québec doit aussi cesser d'augmenter les tarifs pour financer les services publics, une méthode dont l'impact est beaucoup plus sévère chez les démunis.

